



Photo : Mr CHOTEAU

Page 1 : Editorial du Maire
Page 2 : Ca se passe à la mairie!
Page 3 : Nouveaux à Quingey!
Pages 4-5-6-7 : Séance du conseil municipal 11/02/2016
Page 8 : Un nouveau conseil régional
Page 9 : La vie Quingéoise
Page 10 : Solidar'Zik - Le respect des espaces verts à Quingey
Page 11 : Etat Civil 2015
Page 12 : Les Premiers Secours - Les Restos du Coeur

INFO QUINGEY

L'éditorial

Depuis les dernières élections, le conseil municipal est régulièrement agité par des débats houleux et souvent conflictuels, des mails au contenu douteux à la limite de la diffamation me sont adressés.

Parallèlement, les décisions du conseil, les réalisations communales sont critiquées, moquées, photos à l'appui sur les pages des fameux réseaux sociaux, bien sûr de façon anonyme.

Depuis l'été dernier, la saga des pavés alimente régulièrement la presse ; une conseillère municipale porte plainte contre un adjoint qui démissionne de ses fonctions et ensuite trois conseillers de leur mandat.

Après toutes ces péripéties qui m'affectent et donnent une image négative de notre commune, j'ai souhaité réagir à deux niveaux. Déjà organiser une réunion publique, où vous êtes venus très nombreux, c'est réconfortant, ensuite, réorganiser l'équipe des adjoints pour préparer l'avenir. Vous trouverez dans les pages suivantes ces nominations et la nouvelle répartition des commissions, car la vie continue.

Ce numéro traite également du résultat des comptes financiers de la commune qui sont positifs et votés à la quasi-unanimité du conseil municipal.

Le résultat de l'enquête sur votre vision du futur de notre commune conclut notamment sur les souhaits des Quingéois de rester à un niveau de la population d'environ 1 500 habitants , et qu'à peu près tous les services à Quingey existent, excepté un dentiste.

L'étude sur le commerce met l'accent sur trois points à améliorer : la signalétique intérieure de la commune, les vitrines vides et leur aspect négatif pour les autres commerces, et la création de places de parking de proximité. Au niveau des nouveaux commerces souhaités, il est demandé un salon de thé et un magasin de vente de produits en circuit court légumes, fruits... Ces deux commerces voient le jour aujourd'hui.

Je préfère terminer sur cette note positive qui conforte et confirme l'attractivité de notre commune.

Bien cordialement,

Jacques BREUIL



Fatiha KHAOUA

Conseillère Emploi Formation Insertion

Vous accueille tous les **jeudis**, salle Proudhon,
Mairie de Quingey
Tél 03 81 85 85 71

Espace Culturel de Quingey,

de 17h à 20 h

Jeudis 4 février – 21 avril – 16 juin – 11 août – et 3 novembre

Venez nombreux!



Tous les **1ers lundis du mois**, Salle Mandela,
Mairie de Quingey
Renseignements :

Intermed, 121 Grande rue
25000 BESANCON
Tél : 03 81 81 54 79

Ca se passe à la mairie...



Association intermédiaire Domicile Services

Notre association peut vous accompagner dans vos démarches et vous proposer des missions de travail.

Le travail en ADS s'inscrit comme une étape de votre parcours professionnel. L'association vous accompagne pour aboutir à un emploi stable hors de notre structure en lien avec votre projet.

Bilan ADMR

30 salariés auprès de 250 personnes sur le canton, soit 44 000 heures dont 2 122 pour Quingey.

En plus de l'aide à la personne, l'ADMR propose : téléalarme, portage des repas, garde d'enfants, petits travaux...

Relais Petite Enfance

Communauté de communes de Quingey



**Familles
Assistants
Maternels
Garde
à domicile**

Relais Petite Enfance

Anne COMBY

Tel : 03 81 63 72 05

Relais.quingey@famillesrurales.org

Mardi 16h à 19h au relais à Quingey – Mercredi 9h à 12h au relais à Quingey uniquement sur RDV – Jeudi 9h à 12h le 2ème jeudi du mois à Montrond le Château uniquement sur RDV

le 3ème jeudi du mois à Arc et Senans uniquement sur RDV – 13h à 16h au relais à Quingey par téléphone – Vendredi 9h à 12h au relais à Quingey



Barbara Romagnan
Députée du Doubs

Vendredi 1er avril - Vendredi 24 juin

- Vendredi 25 novembre

De 14 h à 15 h 30

Sans rendez-vous,

mairie de Quingey, salle Proudhon

LES MARDIS MATINS de 9h à 12h	19/01/2016	Au local ADMR Mairie de Quingey 03 81 63 58 12
	16/02/2016	
	15/03/2016	
	19/04/2016	
	17/05/2016	
	21/06/2016	

Maison des Services au Public

Place d'Armes à Quingey tél : 03 81 63 58 12



- **Point Relais Caisse Allocations Familiales : accès au site caf.fr**
 - Visio : borne : 2ème et 4ème mardis de 9h à 12h sur RDV
 - Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles : prendre RDV au CDIFF 70 au 03 84 76 32 38



pôle emploi



Du nouveau à Quingey!

Prenez soin de votre santé et de vos arbres !

Camille et Pierre, 2 jeunes récemment installés à Quingey, vous proposent leurs services à domicile pour :

- Entretien de vos arbres et vos plantations,
- Cultiver la variété dans votre jardin et dans votre assiette,
- Rétablir votre équilibre alimentaire et la vitalité de vos arbres,
- Améliorer votre extérieur et votre santé

Camille Marle – Diététicienne/Nutritionniste

Equilibre alimentaire – perte de poids – diabète – hypercholestérolémie – hypertension – allergies – intolérances – dénutrition

06 77 16 52 47

camille.marle@hotmail.fr

Pierre Audibert – Elagueur/Grimpeur

Abattage, démontage d'arbres – taille de formation – travaux paysagers

06 12 67 14 77

p-audibert@hotmail.fr



**FRANCHEMENT
COMTE**

Epicerie Fine

12 RUE DES SALINES

25440 QUINGEY

03 81 63 12 16

En circuit court : fromages, fruits et légumes, charcuterie, épicerie, boissons

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30

De 15h 00 à 19 h 00

Le dimanche de 9 h 00 à 12h 00

Naturopathe Hygiéniste Bio-nutritionniste Réflexologue Plantaire

Laëtitia GROS

14 Route de Lyon

25440 QUINGEY

06 42 52 06 151

laetitia4nov@gmail.com

SEANCE DU 11 février 2016

J. Breuil accueille les nouveaux élus, candidats suivants de la liste « Ensemble pour Quingey » qui intègrent le conseil municipal, A. Danguy, et C. Dauphin et leur souhaite la bienvenue, G. Jacob n'a pas souhaité rejoindre le conseil municipal, s'étant engagée dans des projets professionnels

Approbation compte rendu conseil municipal

Demande du maire d'ajouter sur la question concernant le point du calendrier d'entretien du cimetière : l'entretien de l'entourage des tombes doit être fait par le concessionnaire. Seules les parties communes, allées... sont à la charge de la collectivité (SIPQ)

Le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2016 ainsi modifié est soumis à l'approbation des conseillers municipaux, le compte rendu est adopté avec 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Election d'un nouvel adjoint et changement de rang des adjoints

Election nouvel adjoint :

Le maire propose d'élire un nouvel adjoint,

Il propose la candidature de Gaëlle CELLIER, demande si il y a d'autres candidatures, aucune autre candidature, donc procède au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire : 2 bulletins blancs

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

A obtenu : Gaëlle CELLIER 11 voix

Gaëlle CELLIER, a été proclamé adjoint au maire, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Changement de rang et délégation des adjoints

Suite à la démission du 2ème adjoint JC Goy et à l'élection d'un 3ème adjoint, il convient de revoir le rang des adjoints.

Par conséquent sont nommés, à la majorité :

1er adjoint : Jacqueline HENRY-LELOUP déléguée à la culture et la solidarité ;

2ème adjoint : Pascal CART-LAMY délégué aux travaux et à l'environnement (précédemment délégué aux travaux dans les bâtiments communaux et à l'environnement) ;

3ème adjoint : Gaëlle CELLIER déléguée à la jeunesse

Le maire donne délégation à Christian DAUPHIN, avec son accord, pour le suivi du camping et animation de la commission tourisme (fonction occupée lors du précédent mandat)

Indemnité maire et adjoints :

Maire :

La loi 2015-366 du 31 mars 2015 fixe de nouvelles mesures sur l'indemnisation des élus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2016, notamment l'automatisme des indemnités des maires. Les maires bénéficient donc à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème soit pour la commune de Quingey de 1 000 à 3 499 habitants 43 % de l'indice 1015 soit une indemnité brute mensuelle de 1 634.63 €.

Le décret n°2015-297 du 16 mars 2015 reconduit un taux de majoration à 15 % pour les communes chefs-lieux en le maintenant pour les communes anciennement chefs-lieux de canton.

Suite à ces mesures l'indemnité brute du maire pourrait être de 1 634.63 € + 245.19 € (15 %) soit 1 879.82 €.

Le maire ne souhaitant pas bénéficier de l'indemnité maximum ainsi que de la majoration (comme précédemment), une délibération du conseil municipal est nécessaire.

Il souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur tel que défini lors de la réunion du conseil municipal du 28 mars 2014 soit un taux de 40.1 % de l'indice 1015 soit 1 524.38 € brut.

L'exposé du maire entendu, le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, décide de fixer l'indemnité du Maire à 40.1 % de l'indice brut 1015 soit 1 524.38 € brut 1 220.27 € net.

Adjoints :

Le conseil municipal, avec 11 voix pour, 2 abstentions, décide de fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints, dans la limite de l'enveloppe définie par délibération n° 28-03-2014-004, à compter du 1^{er} février 2016, comme suit :

L'indemnité brute maximum pour les adjoints prévue par les textes est de 627.24 €

Le choix est fait aussi de moduler celles-ci.

1^{er} adjoint : 15.17 % de l'indice brut 1015 soit 576.68 € brut, 514.86 € net

2^{ème} adjoint : 13.94 % de l'indice brut 1015 soit 529.92 € brut, 427.33 € net

3^{ème} adjoint : 9.47 % de l'indice brut 1015 soit 359.99 € brut, 321.40 € net

Election délégué SIPQ

Conformément aux articles L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués sont élus au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Le Maire demande s'il y a des candidats pour le poste de délégué titulaire au syndicat Intercommunal du Pays de Quingey.

Sont candidates : Gaëlle CELLIER, Florence D'AMATO

Le dépouillement de vote donne les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 13

Ont obtenu :

Gaëlle CELLIER 9 voix

Florence D'AMATO 4 voix

Est élue déléguée titulaire du syndicat Intercommunal du Pays de Quingey, à la majorité absolue : Gaëlle CELLIER

Nouvelle organisation des délégations et commissions

Commission CCAS

Titulaires

Jacqueline HENRY-LELOUP (délégation du Maire)
Gaëlle CELLIER
Elisabeth GARDIER-JACQUOT
Sabrine GALIMARD

Extérieurs

Chantal VIAL
Chantal GILLE-URVOY
Régine RENAUD
Véronique CART-LAMY
Monique GOY

Office Culturel (Délégués de la commune)

Jacqueline HENRY-LELOUP

Fernand LOPEZ
Gaëlle CELLIER
Christian DAUPHIN
Sabrine GALIMARD
Sarah FAIVRE

Commission Travaux

Pascal CART-LAMY

Yves BILLOD – LAILLET
Jean-Claude GOY
Frédéric MERCET
Alain DANGUY
Fernand LOPEZ

Commission Tourisme

Christian DAUPHIN

Jean-Claude GOY
Fernand LOPEZ
Yves BILLOD – LAILLET
Sarah FAIVRE
Sabrine GALIMARD

Partie Environnement (Forêt, Moini)

(Membres invités par la commission Travaux en fonction des sujets traités)

Pascal CART-LAMY

Fernand LOPEZ
Sabrine GALIMARD
Elisabeth GARDIER-JACQUOT
Florence D'AMATO

Commission Ouverture des Plis (Membres désignés par élections)

Jacques BREUIL, président

Jean-Claude GOY
Pascal CART-LAMY
Frédéric MERCET

Suppléants

Yves BILLOD – LAILLET
Florence D'AMATO

Commission Jeunesse

Gaëlle CELLIER

Fernand LOPEZ
Florence D'AMATO
Parents d'élèves à définir

Commission Commerce,

Jacques BREUIL

Christian DAUPHIN
Frédéric MERCET
Sarah FAIVRE
Florence D'AMATO

SIPO (membres désignés par élections)

Titulaires

Fernand LOPEZ, Président
Sarah FAIVRE
Jacqueline HENRY-LELOUP
Pascal CART-LAMY
Gaëlle CELLIER

Suppléants

Yves BILLOD-LAILLET
Jean-Claude GOY
Jacques BREUIL
Florence d'AMATO

Groupe de travail city parc...

Commission jeunesse et commission travaux

Groupe de travail PLU

Jacques BREUIL

Sabrine GALIMARD
Florence D'AMATO
Jean-Claude GOY
Fernand LOPEZ
Frédéric MERCET

Représentants Collège

Jacques BREUIL
Florence D'AMATO (suppléante)

Commission Vie Sociale et Familiale de la Maison de Retraite et de la MAS

Jacqueline HENRY-LELOUP (délégation du Maire)

Délégués CCCQ (élus en même temps que le scrutin municipal)

Jacques BREUIL
Sarah FAIVRE
Sabrine GALIMARD
Jacqueline HENRY-LELOUP (remplaçante en cas de démission)

Conseil d'Administration MAS

Jacques BREUIL, Président
Jacqueline HENRY-LELOUP, représentante

Délégués Collectivité Territoriale

Christian DAUPHIN
Chantal VIAL
Jean-François COURVOISIER

Petite Cité Comtoise de Caractère

Chantal GILLE-URVOY

CA CDR

Jacques BREUIL, président du Conseil de Surveillance

Compte administratif et de gestion 2015

Présentation par le maire du fonctionnement et par P. Cart-Lamy de l'investissement

Commune

Fonctionnement

Dépenses	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Charges à caractère général	194 903	183 215	183 085
Charges de personnel	185 909	195 010	193 449
Autres charges gestion courante (dont participation SIPQ 306 912 €)	376 626	469 400	466 409
Intérêt emprunt	19 138	16 830	15 761
Fonds national de garantie	113 444	113 444	113 079
TOTAL Dépenses	889 109	979 550	973 415
Recettes	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Produits des services	70 626	35 900	28 547
Impôts et taxes	672 045	686 946	686 402
Dotations, participations (État, CAF)	278 758	262 710	246 181
Produits de gestion courante	160 024	159 500	172 803
TOTAL Recettes	1 195 097	1 152 024	1 143 904
Résultat de clôture de l'exercice			170 488

Résultat de fonctionnement : 258 014.94 €
Résultat d'investissement : - 147 002.54 €
Reste à réaliser dépenses : 64 000 €
Reste à réaliser recettes : 35 500 €
Résultat de clôture invest : - 175 502.40 €
Résultat de clôture exercice 2015 : 82 512.40 €

Camping

Fonctionnement

Dépenses	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Charges à caractère général	18 928	26 000	23 580
Charges de personnel	22 611	24 500	24 486
TOTAL Dépenses	41 731	50 700	48 559
Recettes	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Produits des services (locations emplacements)	62 595	62 000	57 386
TOTAL Recettes	66 694	65 000	61 730
Résultat de clôture de l'exercice	24 963		13 171

Investissement

Dépenses	CA 2014	BP+DM 2015	CA 2015	RAR
Travaux constructions bâtiments communaux	291 806	769 830	733 076	30 000
Travaux voirie	267 559	79 191	53 778	25 000
TOTAL Dépenses	742 181	1 538 610	1 304 600	64 000
Recettes subventions et FCTVA	1 149 347	1 621 363	1 317 176	35 500
Résultat clôture de l'exercice			12 576	

Investissement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses (travaux amélioration)	2 741	51 000	33 402
Recettes	7 633	7 000	5 390
Résultat de clôture investissement			- 20 487

Résultat de fonctionnement : 30 309.54 €
Résultat d'investissement : - 28 312.00 €
Résultat de clôture exercice 2015 : 1 997.54 €

Eau

Fonctionnement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses			
Charges à caractère général	9 557	13 000	7 121
Autres (dont SIPQ station épuration)	108 279	136 212	131 211
TOTAL Dépenses	146 665	184 008	173 128
Recettes			
Produits des services	115 435	114 000	138 270
TOTAL Recettes	130 419	128 771	151 040
Résultat de clôture de l'exercice	- 16 246		-22 087

Investissement

	CA 2014	BP + DM 2015	CA 2015
Dépenses Travaux	27 074	150 000	0
Recettes FCTVA	11 485	4 200	4 267
Résultat de clôture de l'exercice	16 984	108 996	39 063

Résultat de fonctionnement : 136 499.07 €

Résultat d'investissement : 80 206.48 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 : 216 705.55 €

CCAS

Résultat de fonctionnement : 2 556.32 €

Résultat d'investissement : 1 932.04 €

Résultat de clôture exercice 2015 : 4 488.36 €

Après en avoir délibéré et comme la loi le préconise, le Maire ayant quitté la salle, le Président de séance soumet le compte administratif à l'approbation du conseil.

Le compte administratif 2015 est adopté par 11 voix pour, 1 abstention, 1 contre

Dépenses investissements engagées avant budget

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune doit engager les dépenses suivantes avant le vote du budget primitif 2016 de la commune comme suit :

achat taille haie, poste à souder, coupe branches...soit environ 1 600 €

Travaux réfection voirie : 8 500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, autorise le Maire, à engager, liquider et mandater ces dépenses sur le compte 2158 pour un montant de 1 600 € et sur le compte 2315 pour un montant de 8 500 € en plus des restes à réaliser

Stationnement grande rue

Décision suite aux différentes remarques pendant la durée du test

Le maire rappelle les modifications effectuées depuis le début de l'essai, la plainte d'un riverain ne pouvant sortir en toute sécurité de son garage, l'information récente d'une élue concernant l'accès au porche d'un bâtiment situé à côté de la fleuriste, problème d'accessibilité de la rue de l'école, et information d'une pétition effectuée par les commerçants, soit plus de 100 signatures pour maintenir les places de stationnements.

Suite à un débat, 3 propositions sont faites par le maire pour un vote, soit :

1-Places de parking de l'autre côté de la grande rue en gardant une seule voie de circulation

2-Reprendre le stationnement à cheval sur le trottoir depuis le porche vers Aviva jusqu'à la fleuriste avec bornes à terme pour protéger le passage des piétons, remettre les 2 places face la bonne cave et supprimer l'écluse

3-Revenir à la situation initiale

Vote : 3 pour la solution 1, 5 pour la solution 2, 5 pour la solution 3 et 1 abstention

2^{ème} vote entre les solutions 2 et 3 : 8 pour la solution 2 et 5 pour la solution 3, **la solution 2 est donc validée.**

Informations du maire et des adjoints

Suite au retard dans le travail d'un agent recenseur pour cause de maladie (Mr Quijano), Mme Gille-Urvoy (coordonnatrice) a dû redonner une trentaine de fiche d'enquête à Mme Cart-Lamy, il convient donc de revoir les indemnités de ces agents.

Cette proposition de révision des indemnités est adoptée par 9 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre, Mr Cart-Lamy ne prenant pas part au vote.

P. Cart-Lamy adjoint aux travaux, présente la proposition du cabinet CEJ pour la maîtrise d'œuvre du city parc, le cm souhaite avoir d'autres propositions de mo Contrat panneau médiathèque, accord du cm du contrat concernant le panneau de la médiathèque avec une participation ultérieure du SIPQ.

Les informations seront celles concernant la médiathèque, l'espace culturel et l'école. La séance est levée à 1 h 15 du matin.

L'intégralité du compte rendu est consultable sur le site internet de la commune et sur le panneau d'affichage de la mairie, notamment les questions diverses.

région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

**Un nouveau conseil régional
pour les Bourguignons et les Francs-Comtois!**



Bourgogne
Conseil régional



Franche-Comté
Conseil régional

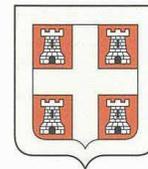
Les habitants de la région Bourgogne-Franche-Comté doivent s'exprimer concernant l'appellation pour un nouveau conseil régional, (avis purement facultatif) qui sera fixé officiellement en décret en conseil d'état, avant le 1er octobre.

Une première proposition doit être formulée mi mars 2016.

Par conséquent, il est demandé à chaque maire de Bourgogne-Franche-Comté qu'une concertation publique soit menée afin de permettre à chaque habitant de **proposer son choix : à savoir faire part de son appellation nouvelle, ou maintenir son appellation actuelle.**

Cela sera possible dès le 17 février, par le biais du site internet (www.bourgognefranche-comte.fr/nomregion) ainsi que par voie postale, Hôtel de Région, 4 Square Castan, CS 51587, 25031 BESANCON CE-DEX.

MAIRIE
de
QUINGEY
25440



Bilan

Quel bourg voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ?

100 personnes (sur un total de 500 foyers, environ 1300 habitants) soit 20 % ont répondu au questionnaire proposé par la commune début janvier, ce qui est important

- La majorité des personnes ayant répondu résident depuis plus de 25 ans à Quingey.
- Dans les services supplémentaires attendus, la présence d'un cabinet dentaire et un salon de thé ressortent sur beaucoup de réponses.
- Les Quingeois souhaitent que leur commune reste à un niveau d'environ 1 500 habitants
- La grande majorité en conséquence ne souhaite pas l'aménagement de nouveaux lotissements
- Il en ressort également que la commune facilite la réhabilitation des nombreuses maisons et logements inoccupés au centre du bourg.
- L'emplacement proposé pour la future résidence Seniors, à savoir le site de l'ancienne maison de retraite est largement plébiscité
- Le développement de l'image touristique et historique de la commune sont des leviers de renforcement de l'image de Quingey
- Enfin, l'agrandissement, si possible, de la zone d'activités « La Blanchotte » est favorablement accueilli

Réunion Publique du 29 janvier

« De nombreux habitants étaient présents lors de la réunion publique du 29 janvier dernier organisée récemment en mairie par le maire, Jacques Breuil. Tous les sujets à l'ordre du jour ont été abordés, certains suscitant davantage d'intérêt et de questions que d'autres.

Concernant l'affaire dite « des pavés », le maire a indiqué qu'une procédure judiciaire est en cours. Il déplore une nouvelle fois que la commune de Quingey ait fait la « Une » de la presse à ce propos. La création de nouvelles places de stationnement dans la Grande Rue a longuement animé le débat. Le prochain conseil municipal statuera sur la réalisation ou non de ce projet, après présentation du bilan des essais mis en place. Le pôle santé devrait voir le jour en 2017, et l'installation d'un cabinet dentaire à la place de l'ancienne bibliothèque.

Le projet de création d'une résidence pour personnes âgées valides, dans les locaux de l'Hospice Dornier, est toujours à l'étude. Il est étroitement lié aux projets de restructuration en cours au Centre de réadaptation, qui se doit d'améliorer la qualité d'hébergement de ses chambres.

Des images virtuelles du projet de réhabilitation du collège par le Conseil départemental ont été présentées. Les travaux qui devraient débuter en 2017, dureront deux années et seront réalisés sur « site occupé ».

Les préoccupations écologiques et environnementales ont été prises en compte : chauffage par sondes géothermiques et chaudière à granulés bois, traitement des déchets du restaurant scolaire. Le projet éolien n'a toujours pas reçu

l'aval de la préfecture. La création d'un barrage hydroélectrique sur la Loue est à l'étude sous l'impulsion de l'Association EMNE (« Ensemble ; mobiliser nos énergies »).

Les débats entre élus pour la création d'une « commune nouvelle » regroupant les communes du Syndicat intercommunal (Quingey, Lombard, Lavans, Chouzelot, Pessans et Cessey) se poursuivent. Le maire indique que si le projet aboutit, il sera soumis au référendum de la population.

Enfin, le questionnaire préalable aux travaux du Plan local d'urbanisme (PLU) montre que la population ne souhaite pas voir Quingey grandir au-delà de 1.500 habitants. »

Photo et texte : Est Républicain

Repas de nos Aînés

Une belle journée pour nos Aînés! Entraînés par les airs du Groupe « Chansons Françaises », ils ont passé le dimanche, ensemble, dans une atmosphère détendue et conviviale, la Brasserie des Sports avait concocté un délicieux repas qui a été apprécié de tous.

La journée s'est terminée avec la remise du bouquet traditionnel par Jacqueline HENRY-LELOUP, Adjointe aux Solidarités à Madame Amparo MARTINEZ-MATEOS, doyenne du groupe.



Samedi

12 mars

15h-23h

Salle culturelle
QUINGEY

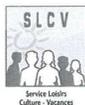
Cadence 3
Musica'Love
Zumbabwe
Fa Diese
Nitrocaster
Relatif Mineur

5€

Solidar'
Zik

Festival de musique organisé par :

- La MAS de l'Etablissement de Santé de Quingey
- La délégation Bisontine de Nous Aussi,
- Des Bénéficiaires de l'ADAPEI du Doubs accompagnés par le SLCV.
- L'association Mal Lunée



Le Maire rappelle que les propriétaires de chiens doivent impérativement ramasser les déchets canins de leurs animaux.

RAPPEL : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux et parcs publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Poubelles spéciales disponibles Parkings de l'Eglise et des Rives de La loue



BARCELO Adriano François Michel	13 décembre
DEMONTROND Chloé	23 mars
HOLZ Eve Anne Marie-Claude	17 janvier
LAFFLY Lya Mélissa	16 janvier
LAMBERT Camille Bernard Jacky	21 novembre
LIEVRE Marin Candide	17 septembre
MILON Manon Eléonor Marcelle Angèle	20 avril
NODOT MAY Lylou Zelda	27 avril
OUDOT Maëlys	14 juillet
PERRIN Mathéo Bernard Jean	19 mars
UHRING Victoire Elisabeth Brigitte	23 avril



BARTHÉLÉMY Christophe Michel Denis	12 septembre
DEMONTROND Sandra Claudine Jeanne	
BOUFFET Mickaël Alexandre	22 août
DÉSIRANT Aurelia Roxane	
CHAMPENOIS Paul-Bernard	13 juin
BÉRION Céline Lucienne	
FERREUX Emmanuel Claude Marie	22 août
FEUVRIER Agathe Emeline	
MATTHEY Philippe Edouard	16 mai
BONJOUR Caroline Katia	
MECUCCI-MICUCCI Sébastien Gilbert Pierre	22 août
CAUWEL Christelle	

BARDEY Claude Emile	30 juillet
BEAUPY-BARBE Marcelin	22 février
BERGEROT Michel Albert	14 août
BOILLOT Geneviève Marthe Marie	14 mars
BURGY Paulette	17 février
CAMUS Louise Andrée	18 décembre
CARRIERE Marcel Maxime Jean	2 avril
CHARBONNIER Antoinette Paulette	16 juillet



COLAS Edith Georgette	21 février
CORNU Henriette Yvette	19 novembre
COURVOISIER Blanche Gilberte	12 novembre
DALMAU Michel Jacques	5 décembre
DARD Michel Marius François	18 décembre
DODY Denise Marie Virginie	21 octobre
DROGREY Cécile Eugénie Sidonie	18 août
DRUESNE Alain Gilbert Marcel	4 juillet
DUTARTRE Bernard Gabriel Roger	12 décembre
EME André Henri Bernard	6 février
FAVÉRIAL Jean Gaston Marc	24 janvier
FRANCHET Claudius Jean	21 avril
GASNER Camille	12 avril
GASNER Renée Alice	9 mars
GEORGE Agnès Marie Emilie	20 juillet
GIRARDON Marguerite Madeleine	8 septembre
GOSSO André	17 juin
GRAVELLE Paulette Renée	27 mars
GUICHARD Daniel Georges Bernard	22 septembre
JISSEAU Réjane	27 mars
LANOTTE Emile Joseph Auguste	13 février
LEVREY Angèle Marie Berthe	3 juin
LOYE Janine Huguette	10 octobre
MANZONI Maryse Adeline	24 juillet
MATHIEU Denise Blanche Renée	5 mars
MÉREL Berthe Marie Rose	9 mars
MESSELOT Robert François	18 décembre
MOYNE Claude Pierre Honoré	5 mai
PALYS Paul Jules Joseph	1 novembre
PASTEUR Marie	25 juillet
PETITCUENOT Véra	29 juillet
POINTURIER Henri Marcel Marie	14 octobre
POLANCHET Madeleine Marie Josephthe	16 février
POULET Jacqueline	4 octobre
RAMEY Francesca	28 novembre
ROUSSELET Raymonde Georgette Marie	30 mai
SANCIER Annette Cécile Augustine	14 juillet
SAULIER Marie Henriette Juliette	19 mai
STAPFFER Ginette Gabrielle Léone	8 juillet

(Habitants et résidents de la Maison de Retraite)

DEVENEZ ACTEUR

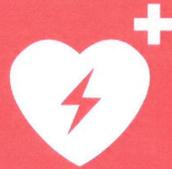
INITIEZ-VOUS AUX PREMIERS SECOURS

ALERTER



MASSER

DÉFIBRILLER



POSER UN GARROT

Il y a des gestes qui sauvent
 Suivez une initiation* gratuite de deux heures
 #lesgestesquisauvent

Pour vous inscrire: www.doubs.gouv.fr



croix-rouge française



©MUSEUM - FOTOM.COM - 01/2016

*Cette initiation n'équivaut pas à la formation PSC1

11-12 MARS 2016

Venez collecter les dons avec nous en vous inscrivant <http://collecte.restosducoeur.org> ou en appelant le 03 81 41 92 11

Collecte Nationale + 10 ANS

Tous solidaires !

LES RESTAURANTS DU COEUR
 LE MOULIN DU COEUR

collecte.restosducoeur.org